



COMITÉ DES HABITANTS GARE DU NORD LA CHAPELLE

N°RNA : W751079072

187, rue du Faubourg Saint Denis 75010 Paris

mail : cdhgdnlc@gmail.com - Twitter : @ComiteNord - comitenord.org - contact@comitenord.org

L'ENQUETE PUBLIQUE SUR GARE DU NORD 2024 : UNE OPPORTUNITE A SAISIR !

L'enquête publique préalable à la délivrance du permis de construire du projet « Gare du Nord 2024 » (ex Semop puis StatioNord) est annoncée. Elle **démarrera le 20 novembre 2019 pour se terminer le 8 janvier 2020.**

Depuis la présentation du projet début 2019 par les représentants de Ceetrus, filiale d'Auchan, et de la SNCF, de nombreuses voix d'architectes, d'historiens d'art, de politiques se sont élevées pour dénoncer **le gigantisme des travaux envisagés comparé aux besoins de modernisation de la circulation des voyageurs** au sein de la Gare du Nord, transformant un lieu de vie en un lieu de consommation.

L'importance de la surface dédiée aux commerces, restaurants et services privés dans le nouvel immeuble prévu au-dessus de la gare routière a amené la Commission Régionale de l'Aménagement Commercial à donner un avis négatif.

Les effets néfastes sur l'environnement – difficultés accrues de circulation des bus, pollution de l'air, pollution sonore, densification ...- ont parallèlement amené la Mission Régionale d'Autorité Environnementale à donner un avis négatif sur le projet.

Enfin, la Mairie du Xème puis la Mairie de Paris se sont également prononcées contre le projet. Face à ce mouvement de contestation, **le Préfet de Région a décidé de créer une commission composée de 4 experts pour « retravailler » le projet et proposer une solution alternative.**

Le Comité des Habitants Gare du Nord-La Chapelle, association loi 1901, a manifesté son opposition au projet Gare du Nord 2024 dès la phase de présentation.

Pour nous, la priorité est **d'offrir un usage simplifié** aux milliers de personnes qui l'empruntent chaque jour, **d'améliorer la circulation des voyageurs**, notamment pour les départs de trains internationaux et **de renforcer les services aux usagers**. L'actuel projet, loin d'améliorer la circulation des voyageurs du quotidien, allonge inutilement leurs parcours.

L'ajout de surfaces commerciales énormes, alors que des centres commerciaux voisins peinent à survivre, nous paraît totalement aberrant.

Nous sommes persuadés que **des alternatives au projet Gare du Nord 2024 existent, moins coûteuses, s'intégrant dans la ville et son environnement**, respectueuse du patrimoine architectural de la gare et facilitant la fluidité et la multi-modalité des transports.

Cette détermination qui guide notre action à venir s'appuiera sur toutes les formes de recours disponibles contre le projet actuel, en commençant par **l'investissement de chacun de nous dans l'enquête publique préalable**. Il est essentiel de réagir dès maintenant, alors même que divers événements -travaux divers, fermeture du restaurant Etoile du Nord- semblent confirmer l'avancée du projet malgré l'absence de permis de construire.

Consultation du dossier d'enquête	Préfecture de Paris et Ile de France et mairies des 9ème, 10ème 18ème et 19ème Site dédié à l'enquête publique : https://registre-numerique.fr/garedunord-2024	Du 20/11/2019 au 8/01/2020
Permanences de la Commission d'enquête	Mairie du 10ème	Mercredi 20 novembre 9h-12h jeudi 28 novembre 16h-19h mercredi 18 décembre 14h-17h mardi 7 janvier 9h-12h
	Mairie du 9ème	Jeudi 5 décembre 14h-17h
	Mairie du 18ème	Vendredi 13 décembre 14h-17h lundi 6 janvier 9h-12h
	Mairie du 19ème	Mercredi 11 décembre 9h-12h
	Gare du Nord- salle Régus face voie 14	Mardi 26 novembre 8h-11h lundi 2 décembre 16h-19h jeudi 19 décembre 16h-19h mercredi 8 janvier 8h-11h
Formulation d'observations par internet	https://registre-numerique.fr/garedunord-2024 Courriel : garedunord-2024@mail.registre-numerique.fr	Du 20/11/2019 au 8/01/2020
Réunion d'information avec le public	Atrium de l'Etoile du Nord-cour des taxis de la gare du Nord	Mardi 3 décembre 20h-22h30



**COMITÉ
DES HABITANTS
GARE DU NORD
LA CHAPELLE**

Bulletin d'adhésion 2019

Je soussigné-e

Adresse :

Téléphone :

Courriel :

Adhère au Comité des Habitants Gare du Nord/La Chapelle.

Montant minimum de l'adhésion :

Membre souscripteur : 5 €

Membre bienfaiteur : 10 €

L'adhésion implique le respect des statuts et du règlement intérieur.

Fait à Paris le

Signature